

Compte-rendu de la troisième réunion ATMAC

20 janvier 2022 – Paris (Régions de France)

Matinée

1/ INTRODUCTION DE LA JOURNEE

- Excusée : Hanane ALLALI, Chargée de mission LEADER et stratégies locales de développement au Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
- Mathilde VUKOVIC introduit cette nouvelle rencontre du réseau ATMAC LEADER en rappelant les principaux objectifs de la journée :
 - Créer un espace d'échanges et de partage d'expériences en matière de coopération LEADER
 - Présenter les avancées relatives au baromètre coopération
 - Retour sur l'accompagnement individuel à la coopération
 - Focus sur des outils et ressources coopération

2/ TOUR DES REGIONS : ACTUALITES COOPERATION

Ce tour d'horizon est non seulement l'occasion de mesurer les avancées de la coopération en région pour l'actuelle programmation mais de comprendre également quelle place la coopération occupe dans la préparation de la future programmation LEADER 2023-2027.

Région-PDR	Etat d'avancement de la coopé LEADER (activités & projets)
<p>Région des Hauts de France Adèle CAVENNE</p>	<p>Bilan d'avancement de la coopération :</p> <p>Pas de nouveaux projets de coopération identifié en Hauts de France. La formalisation du projet de coopération entre les GAL Thiérache et Avesnois autour de l'itinérance touristique se poursuit. Le projet de coopération basé sur le tourisme ornithologique et impliquant 8 PNR et 11 GAL est toujours en cours mais complexe à mettre en œuvre en cette fin de programmation (un recentrage des actions est à ce titre envisagé).</p> <p>Projection sur l'avenir :</p> <p>L'Appel à manifestation (AMI) régional LEADER est actuellement en cours. Une réflexion a été ouverte quant à la préparation de l'appel à candidatures, mais à ce stade, rien n'a été arrêté en ce qui concerne le soutien à la coopération LEADER.</p>
<p>Région Ile de France Camille GRAILLOT</p>	<p>Bilan d'avancement de la coopération :</p> <p>La Région Ile de France comptabilise un nombre resserré de projets de coopération. Certains GAL se montrent plus particulièrement dynamiques (GAL du Plateau de Saclay). Deux GAL envisagent par ailleurs un projet commun d'animations dans les villages visant la promotion des services publics. Les contours de ce projet restent néanmoins, à ce jour, à préciser. La cellule d'animation ATMAC reviendra vers l'AG pour l'intégration de ces données de suivi dans le tableau de bord national de la coopération LEADER.</p> <p>Projection sur l'avenir :</p> <p>L'appel à projet LEADER, actuellement en cours d'arbitrage, a donné lieu à la rédaction d'un « focus » sur la Coopération LEADER, avec pour objectif l'émergence de plus de projets de coopération.</p>

Cellule d'appui technique et méthodologique aux activités de coopération LEADER

<p>Région Auvergne- Rhône-Alpes Estelle GAZET</p>	<p>Bilan d'avancement de la coopération :</p> <p>En région, les 43 GAL sont relativement impliqués en termes de Coopération LEADER.</p> <p>Projection sur l'avenir :</p> <p>L'appel à candidatures LEADER est actuellement en cours d'élaboration. L'AG s'oriente vers une réorganisation importante de la carte des GAL LEADER, lesquels passeraient de 43 à 12 (d'échelle départementale et/ou correspondant aux périmètres des bassins de vie, mais non portés par les Départements, plutôt par des syndicats mixtes ou EPCI) pour la prochaine période de candidature.</p> <p>La coopération LEADER n'est pas encore finement travaillée mais elle sera mise en avant et fortement incitée dans le cadre de ce futur appel à candidatures.</p>
<p>Région Normandie Fatima MOHAMED</p>	<p>Bilan d'avancement de la coopération :</p> <p>La Région enregistre peu de nouveaux projets de coopération. Au total, une vingtaine de dossiers sont recensés et certains gros projets sur la filière bois, ou la création d'un PNR vont être bientôt déposés. Sur les 17 GAL de Normandie, environ 10 portent des projets et 3 en porteront à l'avenir : selon les contacts noués, ces projets se concrétiseront sur l'actuelle période de programmation ou la prochaine).</p> <p>Projection sur l'avenir :</p> <p>L'AMI LEADER a été lancée en Décembre et les réponses sont attendues pour le 4 février. Cette présélection des territoires candidats devrait permettre de rester sur les périmètres de l'actuelle programmation, auxquels pourraient s'ajouter quelques nouveaux GAL éventuellement. Dans l'appel à candidatures, rien n'a encore été acté au regard de la Coopération LEADER.</p>
<p>Région Pays de la Loire Adelyne JULES</p>	<p>Bilan d'avancement de la coopération :</p> <p>Depuis la dernière réunion ATMAC de mi-October 2021, 3 nouveaux GAL (qui n'ont jamais mené de projets de coopération jusqu'ici) se sont manifestés et devraient se lancer. Un projet de coopération transnational est à l'étude avec le Québec. La Région souhaite conforter cette dynamique.</p> <p>Projection sur l'avenir :</p> <p>L'appel à candidatures régional LEADER à paraître en Mars est actuellement en cours de stabilisation (une première version d'AAC a ainsi été rédigée et fait l'objet de premiers allers-retours avec les GAL). Plusieurs dispositions phares relatives à la Coopération LEADER y figurent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une enveloppe dédiée à la coopération, au sein de chaque GAL, est tout d'abord prévue (part fixe) ✓ Une réserve de performance attachée à la réalisation d'objectifs notamment en termes de coopération est en outre envisagée : un bonus pouvant être débloqué pour les GAL ayant conduit des projets de coopération pertinents. <p>L'hypothèse d'un appui externalisé proposé aux GAL pour les accompagner dans leurs démarches de coopération est également soumise à la réflexion. L'idée d'un marché public pour accompagner les GAL sur la future coopé est envisagée.</p> <p>Par ailleurs, à ce jour, la Région s'interroge sur les enjeux de chevauchement des projets de coopération entre les deux périodes de programmation 2015-2022 et 2023-2027. La question posée est plus précisément la suivante : les projets peuvent-ils mobiliser des fonds à la fois sur l'ancienne et la nouvelle programmation ?</p>
<p>Région Bretagne Soazig BUSSON</p>	<p>Bilan d'avancement de la coopération :</p> <p>Un nouveau projet de coopération vient s'ajouter à l'inventaire réalisé jusqu'ici. Il vise la création et la mise en tourisme d'un itinéraire Nantes-Mont-Saint-Michel (voie cyclable V9). In fine, en région, seuls deux GAL n'ont jamais mené de projet de coopération. Ils se laissent toutefois la possibilité de se lancer, a minima sur un petit projet.</p> <p>Projection sur l'avenir :</p> <p>Pour la prochaine programmation, une réunion avec les élus a été organisée dans le but de préparer le cahier des</p>

Cellule d'appui technique et méthodologique aux activités de coopération LEADER

	charges du futur appel à candidatures LEADER et une réunion avec les GAL se tiendra le 4 Février prochain.
<p>Région Nouvelle-Aquitaine Cécile BONNEFOY-CLAUDET</p>	<p>Bilan d'avancement de la coopération :</p> <p>Une consolidation du tableau de bord national est actuellement en cours afin d'intégrer les données de la région.</p> <p>En Nouvelle-Aquitaine, les modalités de la coopération varie d'un PDR à l'autre. Dans le PDR Limousin, en effet, l'enveloppe Coopération est gérée par l'AG (à l'échelle de ce territoire, seuls 2 GAL n'ont conduit aucun projet de coopération et ne le feront semble-t-il pas). Sur les deux autres PDR Poitou-Charentes et Aquitaine, les enveloppes Coopération étaient en gestion des GAL et, il y a deux ans, une possibilité de transfert de fonds vers la sous-mesure 19.2 leur a été ouverte.</p> <p>Toutefois, de nombreux GAL ont porté et portent des projets de coopération. L'un de ces projets a fait l'objet d'une mise en lumière lors du dernier cycle de webinaires inter-réseaux ruraux régionaux. Ce projet, qui a la particularité de rassembler un GAL de chaque PDR de Nouvelle-Aquitaine, ainsi que les GAL Morvan et Forez, est tourné autour de la réhabilitation des centres bourgs. Plus d'informations, ici.</p> <p>Le déblocage des enveloppes de transition n'a pas donné lieu à l'émergence de nouveaux projets de coopération, à l'exception du projet Collabora lequel a sollicité, dans ce contexte, un financement complémentaire. Ce dernier, porté par le GAL Pays de Guéret aux côtés de partenaires issus de plusieurs pays européens (Allemagne, Lituanie, Espagne, Irlande et Pays de Galle-UK), explore la thématique des tiers-lieux et du coworking.</p> <p>Projection sur l'avenir :</p> <p>Un appel à candidatures DLAL, basé sur une approche pluri-fonds (LEADER, FEDER OS5 et FEAMPA pour les territoires littoraux), a été publié au cours du mois de Décembre 2021. Les territoires candidats ont jusqu'au 6 juin pour y répondre. Approche plurifonds. A ce stade, aucun crédit n'est spécifiquement réservé à la Coopération mais une fiche-action Coopération LEADER devrait être rendue obligatoire.</p>
<p>Région Guyane Fabiola FARNABE</p>	<p>Bilan d'avancement :</p> <p>A ce stade, pas de projet de coopération très avancé. Un travail est en cours sur les réallocations des enveloppes de transition et pourrait donner lieu à de nouvelles pistes.</p> <p>Projection sur l'avenir :</p> <p>Pas de vision précise de l'avenir de la coopération LEADER à ce stade de la préparation de la future candidature.</p>
<p>Région Grand Est Sophie Chrétien</p>	<p>Bilan d'avancement de la coopération : l'Autorité de gestion est beaucoup sollicitée sur des questions de mise en œuvre des projets de coopération et de partage des dépenses entre les partenaires.</p> <p>Projection sur l'avenir :</p> <p>Pour l'instant, rien n'est encore acté mais on souhaite a priori que la coopération soit mentionnée dans l'appel à projet.</p>

Séverine Bressaud rappelle la possibilité pour les GAL de s'appuyer sur la Coopération LEADER pour **tester de nouvelles thématiques et alimenter ainsi la préparation de leur future candidature**. Les participants confirment en effet que les projets de coopération peuvent être l'occasion d'explorer de nouveaux champs thématiques, mais aussi de mobiliser ou remobiliser les forces vives du territoire, y compris lorsque l'échelle des GAL est susceptible d'évoluer entre les deux périodes de programmation.

3/ RETOUR SUR LE BAROMETRE DE LA COOPERATION LEADER EN FRANCE

- Présentation du baromètre coopération – seconde version de janvier 2022 (Détail de la présentation – voir PPT)

Précaution dans la lecture

Cellule d'appui technique et méthodologique aux activités de coopération LEADER

Il faut rester vigilant dans l'interprétation des informations présentées dans cette nouvelle version du baromètre, celui-ci ayant été établi à partir des données reçues des Régions et d'une mise à jour du tableau de bord coopération. C'est une image partielle de la coopération LEADER en France, les Régions Centre Val de Loire, Corse, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie n'ayant pas fait de retour à l'équipe ATMAC, en amont de cette journée. Les données sur la coopération dans ces régions ne sont donc pas le reflet de la réalité.

Soutien préparatoire

Pour mémoire, les Régions ont choisi deux options pour le soutien préparatoire :

- La possibilité de déposer un dossier spécifique « soutien préparatoire »
- La possibilité d'intégrer les dépenses liées au « soutien préparatoire » dans leur dossier de coopération

Dans le baromètre, les données liées au soutien préparatoire sont donc, pour rappel, partielles car seuls les soutiens préparatoires faisant l'objet d'un dossier spécifique sont comptabilisés.

Les informations clefs à retenir

A ce jour, nous avons connaissance de **125 projets** de coopération transnationale ou interterritoriale impliquant **139 GAL** différents. 121 GAL sont engagés dans des coopérations interterritoriales (CIT) et 36 GAL dans des coopérations transnationales (CTN). Les données montrent que la coopération interterritoriale a été privilégiée durant cette programmation. La crise sanitaire a accentué la difficulté à développer des CTN. Certains projets émergent en fin de programmation mais cela prend du temps.

Les thématiques retenues pour le classement des projets de coopération sont issues d'une étude menée en 2019 sur les stratégies locales de développement (SLD) des GAL. Celle-ci a permis de faire ressortir 7 grandes thématiques ainsi que des sous-thématiques prégnantes. Le thème dominant dans les projets de coopérations est « Tourisme et culture ». Les autres thèmes investis par la coopération sont « Marketing territorial » ainsi que « Transition écologique ». On rappellera néanmoins la dimension souvent transverse des projets de coopération LEADER ; certains projets pouvant de ce fait émerger à plusieurs thématiques.

- **Echanges sur le baromètre coopération**

La question des chefs de file des projets de coopération

Une vérification auprès de l'ASP est en cours quant à la possibilité d'obtenir les codes nationaux des projets, permettant d'identifier les chefs de file plus facilement. Cécile Bonnefoy-Claudet (Région Nouvelle-Aquitaine) précise qu'un rattrapage est actuellement en cours afin de corriger les identifiants erronés des projets de coopération. Des extractions Osiris spécifiques à chaque AG ont ainsi été effectuées pour résoudre les incohérences et une note nationale sur la procédure de création du code national des projets de coopération a été diffusée. En Nouvelle-Aquitaine, ces codes projets erronés concernent une quarantaine de dossiers.

Mise en perspective des données d'avancement de la coopération en France

Cellule d'appui technique et méthodologique aux activités de coopération LEADER

Les participants expriment le besoin d'obtenir en complément quelques chiffres clefs, à l'échelle européenne, sur le nombre de projets de coopération engagés. Une diffusion du baromètre de la Coopération LEADER en France auprès de l'ENRD est également évoquée.

- **Prochaines étapes d'actualisation des données**

Correspondant régional coopération

La cellule d'animation ATMAC rappelle le circuit de recueil des informations relatives au tableau de bord national de la coopération. Chaque Région identifie un référent coopération LEADER (contact désigné au sein de l'équipe de l'AG ou du réseau rural régional) auprès duquel une remontée d'informations est effectuée. A ce jour, il manque toujours des référents pour certaines régions.

Une diffusion du tableau de bord national de la Coopération LEADER en France, auprès des correspondants Coopération en région est prévue en vue d'actualiser les données de suivi des projets de coopération. Une nouvelle version du baromètre de la coopération pourra être produite à partir des retours des régions sur ce tableau de bord, d'ici la prochaine réunion ATMAC prévue en Mai 2022.

Diffusion du baromètre de la Coopération LEADER

Le support présenté est diffusable auprès des partenaires, acteurs, GAL des territoires respectifs de chaque Région. En outre, un document communicant est travaillé avec l'ASP afin de faciliter la publication en ligne et l'édition papier du baromètre.

Après-midi

4/ RETOUR SUR LA MISSION 1 DU RESEAU ATMAC : APPUI INDIVIDUALISE AUPRES DES GAL

Cf. présentation PPT

Il est essentiel que les référents coopération de chaque Région rappellent à leurs GAL la possibilité pour eux de mobiliser cet appui, et ce, à chaque stade d'avancement de leur projet (identification d'une idée, recherche de partenaires...)

Dans le contexte actuel de transition entre les deux programmations et compte-tenu du temps long de certains projets, Christelle SONRIER (ASP) confirme la possibilité de solliciter la cellule ATMAC à la fois pour favoriser la conduite de projets de coopération sur l'actuelle programmation ou l'émergence et concrétisation de projets sur la future programmation 2023-2027.

5/ Focus sur l'inventaire des ressources de la Coopération LEADER

Cf. inventaire détaillé, joint en annexe du présent compte-rendu.

Cellule d'appui technique et méthodologique aux activités de coopération LEADER

La cellule ATMAC présente le travail d'inventaire des ressources Coopération réalisé en amont de la réunion du 20 Janvier et dont la finalité est de pouvoir faciliter le regroupement et la mise en ligne des différentes ressources sur le site du Réseau rural national. L'enjeu est en effet de pouvoir valoriser au maximum l'existant et en faciliter l'accès pour les GAL et les parties prenantes des projets de coopération LEADER en France.

Un effort de classification et de description des ressources inventoriées a été, dans ce cadre, effectué et une proposition d'organisation établie dans la foulée :

SOMMAIRE DES RESSOURCES COOPERATION :

1. **Guidance et textes de référence sur la coopération**
 - Textes de référence
 - Procédures et règles de la coopération dans les différents Etats Membres
2. **Guides méthodologiques dédiés à la coopération**
 - Guides méthodologiques européens et nationaux
 - Guides méthodologiques régionaux et locaux
3. **Sites et espaces ressources sur la coopération LEADER**
 - Sites et espaces-ressources européens et nationaux
 - Sites et espaces-ressources régionaux
4. **Les étapes de la coopération**
 - a) Convaincre et mobiliser les acteurs locaux
 - b) Identifier les pistes de coopération
 - c) Trouver les bons partenaires
 - Répertoires et bases de données pour la coopération
 - Ressources méthodologiques
 - d) Réussir sa première rencontre avec les partenaires
 - e) Rédiger un accord de partenariat et mettre en œuvre son projet de coopération
 - f) Évaluer un projet de coopération
 - g) Communiquer et informer sur la coopération et les projets
 - Méthodologies
 - Exemples d'actions de communication sur des projets de coopération
 - Obligations de publicité
5. **Vidéos sur la coopération LEADER**

6/ CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS POUR LA PROCHAINE REUNION ATMAC

- En termes d'agenda, les participants ont proposé les dates du Jeudi 12 Mai ou Jeudi 19 Mai 2022 pour la tenue de la prochaine réunion ATMAC. Une confirmation de créneau leur sera transmise dans les prochaines semaines au moyen de Save the date.

Cellule d'appui technique et méthodologique aux activités de coopération LEADER

- En termes de programme, les participants proposent de revenir, à l'occasion de cette prochaine réunion ATMAC, sur le contenu de la fiche intervention LEADER élaborée dans le cadre du futur Plan National Stratégique (explication de texte).

Ci-joint, le lien d'accès à cette fiche-intervention : <https://agriculture.gouv.fr/pac-2023-2027-proposition-de-psn-de-la-france-transmise-la-commission-europeenne>

- Dans l'intervalle, les participants évoquent la possibilité/ le souhait d'une réunion de travail spécifique visant à lever les blocages de saisie sous SFC des projets de coopération transnationaux. Fatima Mohamed (Région Normandie) relaie en effet des difficultés pour notifier ces projets transnationaux à la commission via SFC.

A noter : la transmission du compte-rendu de la 2ème réunion ATMAC effectuée le 16 Novembre dernier a été l'occasion d'un rappel explicatif pour cette saisie SFC (cf. mail et pièces jointes associées)

GLOSSAIRE

ATMAC : Assistance Technique et Méthodologique aux Activités de Coopération LEADER

MAA : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

PDR : Programme de Développement Rural

DG-Agri : Direction générale de l'Agriculture de la Commission européenne

AG : Autorité de Gestion

ENRD : Réseau rural européen

GAL : Groupe d'Action Locale

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

UE : Union Européenne

ASP : Agence de Services et de Paiement

AMI : Appel à manifestation d'intérêt

CTN : Coopération transnationale

CIT : Coopération interterritoriale

SP : Soutien préparatoire